

Procédure pour réserver une visite

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel afin de rendre visite à votre proche! Nous vous invitons à lire attentivement les renseignements suivants concernant le processus de visite au parloir.

Afin de réserver votre visite, vous devez vous inscrire directement sur le site de réservation [en cliquant ici](#) (lien également disponible sur le site Web de l'Institut). Une fois votre visite confirmée (date et heure), nous vous demandons d'en aviser votre proche. Si vous devez annuler, veuillez nous en faire part le plus rapidement possible.

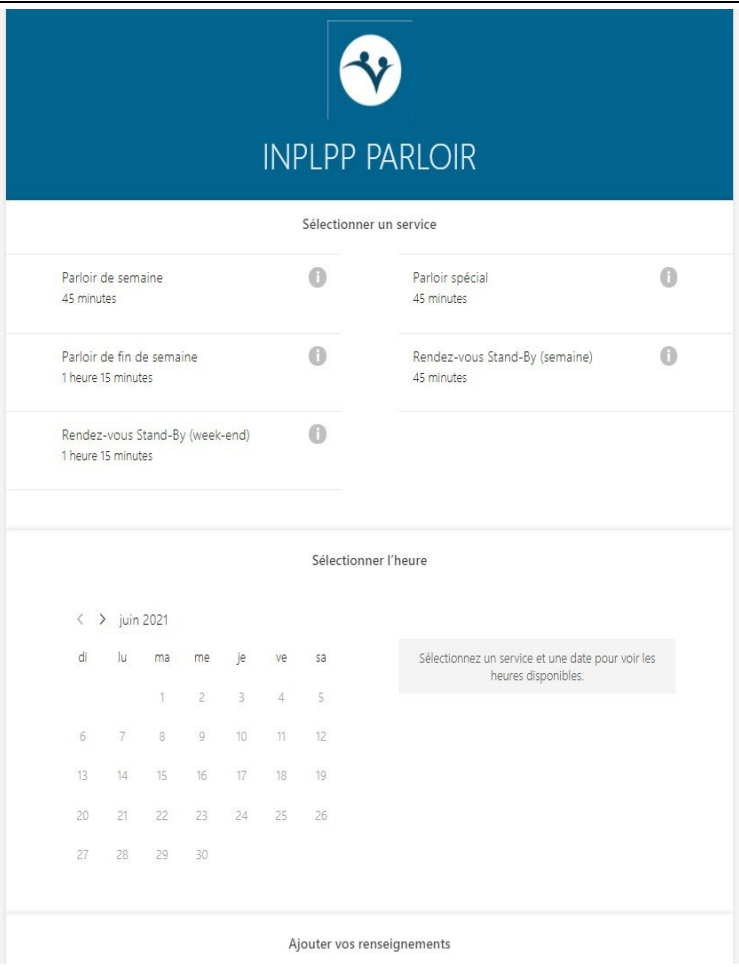

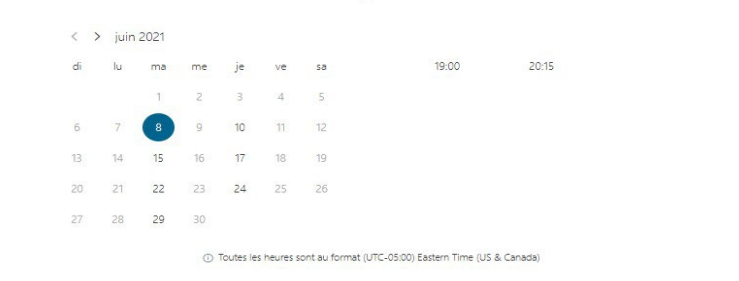
Motifs de retrait

L'Institut se réserve le droit de retirer votre autorisation de visite si :

- Vous ne vous conformez pas aux modalités énoncées dans la procédure de visite;
- Vous ne vous conformez pas aux règlements établis par l'Institut relativement à la santé, à l'hygiène ou à la sécurité;
- Vous interrompez le travail du personnel ou intervenez dans les soins et les services fournis par le personnel;
- Votre comportement nuit à une prestation des services adéquate aux usagers ou à la sécurité de l'Institut.

L'Institut peut retirer l'autorisation de visite du proche si les visites du proche interfèrent avec la santé et la sécurité des usagers.

Guide d'utilisation de la plateforme de réservation du parloir

<p>1.</p>	<p>Accédez au site de réservation en cliquant ici. Cette page Web apparaîtra et vous offrira la possibilité de réserver votre place pour un rendez-vous lors de l'un des prochains parloirs.</p> <p>Ce lien est également disponible sur le site Web de l'Institut.</p>	
<p>2.</p>	<p>Sélectionnez le type de rendez-vous que vous souhaitez prendre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Parloir de semaine ● Parloir spécial ● Parloir de fin de semaine 	
<p>2.1.</p>	<p>Vous pouvez également vous inscrire sur la liste des rendez-vous <i>stand-by</i> pour être contacté(e) en cas d'annulation de dernière minute.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rendez-vous <i>Stand-By</i> (semaine) ● Rendez-vous <i>Stand-By</i> (week-end) 	

3. Après avoir choisi le type de rendez-vous, l'heure et la date, vous devez répondre à l'ensemble des questions et appuyez sur le bouton « Réserver ».

Vous recevrez par la suite une confirmation de rendez-vous par courriel.

Fournir des renseignements supplémentaires

Numéro de proche aidant

Nom du patient

Êtes-vous actuellement un cas confirmé Covid-19 symptomatique ou non ?
--Sélectionner une option--

Êtes-vous en investigation ou en attente d'un résultat Covid-19 ?
--Sélectionner une option--

Avez-vous voyagé dans les 14 derniers jours ?
--Sélectionner une option--

Avez-vous été en contact avec un cas confirmé ou en investigation de Covid-19 dans votre vie sociale ou personnelle ?
--Sélectionner une option--

Unité du patient
--Sélectionner une option--

Présentez-vous un ou des symptômes compatibles avec la COVID-19 ? • Fièvre 38°C ou plus • Toux récente ou toux chronique détériorée • Difficultés respiratoires ou essoufflement récent ou détérioré • Perte d'odorat d'apparition brutale sans conge
--Sélectionner une option--

Si vous répondez oui à une des questions du formulaire sur la COVID-19, vous ne pouvez pas vous présenter au Parloir. Vous devez:

- Attendre votre résultat de COVID, terminer votre période d'isolement d'au moins 14 jours et ne plus présenter de symptômes avant de visiter votre proche.
- Compléter une période d'isolement minimale de 14 jours depuis le début des symptômes avant de visiter votre proche.
- Contacter la ligne info COVID 1 877-644-4545 afin que votre état soit évalué.

En cliquant ci-dessous, vous acceptez nos conditions générales et politiques de confidentialité.

Réserver